

Littré et Hippocrate *

par Fernand ROBERT **

C'est au Professeur Grmek que cet exposé fut d'abord demandé. Dans l'obligation de se récuser en raison d'engagements antérieurs, il m'a demandé de le remplacer. Nous travaillons ensemble et sommes amis. Il m'a indiqué l'idée essentielle qu'il aurait aimé développer devant vous. Je formule tout de suite cette idée, d'autant plus volontiers qu'elle me paraît à moi aussi la plus importante.

Quand, vers 1830, l'éditeur Baillière demanda à Emile Littré de préparer une grande édition d'Hippocrate, il s'agissait là d'un projet conçu essentiellement à l'intention des médecins et pour les aider dans l'exercice même de la médecine. Certes, la science médicale ne consistait déjà plus, en ce temps, à citer Hippocrate et Galien, si tant est qu'elle ait jamais été limitée à cela, et de très grands noms modernes l'avaient déjà illustrée. Mais il est bien vrai tout de même que l'époque de Littré est infiniment plus proche d'Hippocrate que la nôtre au point de vue des notions médicales ; que la médecine s'est beaucoup plus profondément transformée depuis l'époque de Littré jusqu'à nos jours que depuis Hippocrate jusqu'à l'époque de Littré ; et, en 1830, traduire Hippocrate pouvait apparaître comme une aide apportée aux médecins dans leurs tâches les plus quotidiennes. Ce n'était plus tout à fait aussi vrai quand l'édition de Littré fut terminée en 1861. D'abord parce que la médecine avait accompli dans l'intervalle certains progrès importants, mais aussi parce que Littré avait découvert très vite les conditions auxquelles devait répondre dans le domaine philologique et historique la recherche de la vérité, donnant ainsi le modèle de ce que doit être l'histoire de la médecine, science nouvelle ayant son intérêt propre, dont Littré est comme le père. Ainsi que le dira Darembert dans son article de la *Revue des deux mondes* de 1887 sur Littré et la médecine, il recueille les

* Communication présentée à la séance du 17 octobre 1981 de la Société française d'histoire de la médecine.

** Professeur émérite de littérature et de civilisation grecques, Paris-Sorbonne, 119, boulevard Carnot, 75110 Le Vésinet.

observations et l'expérience des médecins antiques en les situant par rapport aux découvertes de la science moderne dans les domaines de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie.

Telle est l'évolution que mon ami Grmek se proposait de mettre en lumière. Elle est en effet fondamentale. Je voudrais, quant à moi, insister sur deux aspects que je montrerai parallèlement et de front : l'énormité du travail que représente cette édition et la valeur qu'elle conserve encore aujourd'hui.

L'énormité du travail : il s'agit de dix volumes ayant pour la plupart de 600 à 700 pages. L'utilité actuelle : ils constituent encore aujourd'hui la seule édition qui soit à la fois complète, critique (c'est-à-dire offrant au lecteur le moyen de contrôler lui-même l'établissement du texte), traduite en français, et accompagnée d'une très importante introduction et d'un index des notions médicales (en français), d'autant plus précieux jusqu'à ces tout derniers temps, qu'il n'existe pas encore d'index grec d'Hippocrate imprimé et que l'excellente « Concordance » établie électroniquement au Canada n'existe encore qu'en quelques exemplaires.

Mais il y a évidemment beaucoup plus à dire, tant sur la somme du travail que sur sa valeur.

Le volume qui exigeait le plus de recherches, c'était évidemment le premier, puisque, en plus d'un premier traité hippocratique à éditer et traduire, il comportait l'énorme tâche de traiter à fond tous les problèmes d'ensemble. Littré, qui avait dès 1834 assumé seul la partie médicale du travail pour laquelle il avait eu d'abord la collaboration du docteur Gabriel Andral, mit seulement huit années à préparer ce volume.

Le plus difficile était le problème d'établissement du texte car, si soignée qu'ait pu être la formation de Littré comme helléniste (au cours d'études secondaires au caractère humaniste desquelles avait particulièrement veillé son père, lui-même passionné de grec), lire les manuscrits et résoudre les problèmes d'établissement d'un texte est une tâche où l'on ne devient pas expert en un jour. Littré comprit très vite qu'il lui fallait se prononcer sur la valeur du texte parvenu jusqu'à nous, établir à quelle date au plus tard l'ensemble des traités qui constituent la collection hippocratique avait été rassemblé, dresser la liste des savants qui, dans l'Antiquité déjà, avaient commenté les textes hippocratiques ou avaient travaillé sur eux au point de vue philologique ou médical, ou les avaient même édités. Il parvint à la conviction que vers l'an 300 av. J.-C., quand la bibliothèque d'Alexandrie avec ses équipes de savants fut en pleine activité et quand les exemplaires des livres se multiplièrent au lieu d'être, comme précédemment, très rares et exposés à de multiples risques de destruction, la collection hippocratique doit être considérée comme déjà formée de tous les traités que les manuscrits du Moyen Age et les éditions imprimées de la Renaissance ou plus récentes nous transmettent, sauf sans doute quelques traités formés par la compilation de textes pris ça et là dans la collection même pour constituer artificiellement et tardivement un écrit sur tel ou tel sujet déterminé. Dans

la situation où il travaillait, Littré n'allait disposer, pour établir son texte, que des manuscrits de la Bibliothèque royale et des éditions imprimées. D'où l'importance qu'il est amené à donner à la notion de vulgate, c'est-à-dire à l'ensemble des leçons sur lesquelles ces éditions sont d'accord, sans qu'il soit encore possible de remonter jusqu'aux manuscrits d'où elles proviennent. Il ne manquera pas d'indiquer, quand il trouvera le moyen de le savoir, dans les « bibliographies » qu'il place en tête de chaque traité, le principal manuscrit dont l'auteur de chaque édition s'est servi.

Convaincu que, dans l'ensemble, cette vulgate est digne de confiance, il justifie sa conviction par le principal résultat de son enquête sur l'histoire du texte dans l'Antiquité. On connaît certains cas où les auteurs de deux éditions antiques, Artémidore Capiton et Dioscoride (ce n'est pas le célèbre Dioscoride de la *Matière médicale*) avaient audacieusement modifié le texte pour faire disparaître une difficulté d'interprétation. Or, la vulgate ne reproduit pas ces modifications intempestives. Donc, cette vulgate est bonne. Dans l'ensemble, les écrits hippocratiques tels que nous les connaissons ont été protégés par les travaux de ceux, parmi les critiques anciens, qui recherchaient les vieux exemplaires et les « anciennes leçons ».

Si scrupuleux qu'ait été le travail de Littré, il faut évidemment le refaire en vue d'arriver, autant que possible, à un texte reposant uniquement sur des manuscrits et ne recourant à des éditions imprimées que pour retenir les conjectures savantes, par lesquelles le texte a été incontestablement amélioré. Les érudits se servent aujourd'hui, à cette fin, de quatre manuscrits essentiellement dont l'un a été pleinement utilisé par Littré ; il n'a connu l'existence des trois autres que lorsque son travail était déjà en grande partie publié, mais on doit ajouter, à son honneur, que dès qu'il les a connus ou que sans connaître leur existence il a connu indirectement une leçon d'un de ces manuscrits qui permettait une amélioration de son texte, il en a remarquablement apprécié l'importance. Aucun de ces quatre manuscrits ne contient la totalité des traités : c'est pourquoi on doit donner une liste de manuscrits en tête de chaque traité, et c'est là qu'une note de Littré nous permet chaque fois de suivre les enrichissements successifs de sa documentation.

Celui des quatre manuscrits que Littré a pleinement utilisé est évidemment le manuscrit 2253 du fonds grec de la Bibliothèque nationale, du XI^e siècle. Il le place en tête de sa liste, et il a parfaitement vu que cette source était meilleure que sa vulgate. « Meilleure » veut évidemment dire : « ayant chance d'être plus proche de ce que l'auteur antique a réellement écrit » : des règles sûres permettent d'en décider en bien des cas de façon parfaitement objective et indiscutable. Dans d'autres cas, le goût doit prononcer, mais ne dit-on pas parfois que le goût chez certains peut être très sûr ? Le jugement de Littré le fut en ce qui concerne la valeur de ce manuscrit qu'à sa suite on appelle toujours le manuscrit A, et il amorça lui-même le processus qui allait être la règle pour progresser après lui, autrement dit : améliorer le texte de la vulgate par des manuscrits qu'elle n'avait, en principe, pas connus.

Il n'a su l'existence du manuscrit de Vienne, le *Vindobonensis* n° 4 du fonds médical grec, du XI^e siècle, que pendant la préparation du sixième tome de l'édition, paru en 1849 (voir tome VI, page 139, note 1). Il le désigne par la lettre grecque *th̄eta* qui est encore aujourd'hui le sigle en usage. Le ministre de l'Instruction publique Villemain fit collationner ce manuscrit pour Littré qui l'utilise d'abord pour le premier livre des *Maladies* et pour le *Régime*. En fait, il connaissait déjà l'édition autrichienne de Mack où le manuscrit en question était déjà utilisé. Il nous dit avec une remarquable probité intellectuelle qu'il avait commencé par se défier des lectures de Mack et qu'il doit en reconnaître l'exactitude, plus grande qu'il n'avait d'abord pensé.

C'est dans son tome VII, paru en 1851, qu'il mentionne pour la première fois le manuscrit du Vatican, *Vaticanus* n° 276 du XII^e siècle (il dit XIII^e), collationné pour lui par Daremburg (voir tome VII, page 467, note 1, où il le désigne par la lettre grecque *xi*; nous l'appelons V). Mais s'il peut ainsi utiliser ce manuscrit à partir seulement du quatrième livre des *Maladies*, il utilise depuis le début de son travail un manuscrit de Paris du XV^e siècle, le n° 2146 de la Bibliothèque nationale, qu'à sa suite nous appelons C, et qui est une copie de V : copie presque partout sans modification, et dont, tout de suite, sans connaître encore V, Littré avait pressenti la valeur.

Enfin, le quatrième manuscrit, de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, le *Marcianus* n° 269, du X^e siècle, que nous appelons M et qu'il appelle « a », n'est connu de Littré que pour le tout dernier volume de l'édition proprement dite, le neuvième (le dixième étant le volume de tables et d'index), où il en parle page 224, note 1, en tête du traité de la *Bienséance*. C'est Daremburg, encore, qui lui en a « communiqué la collation ». Seule pièce vraiment capitale qui ait totalement fait défaut à son information antérieure pour l'établissement du texte, le *Marcianus* lui-même a donc fini par ne pas lui échapper tout à fait.

Sans insister sur les autres mérites de son travail philologique, disons simplement que la qualité extraordinaire de l'ouvrage à cet égard frappa les érudits au point de valoir à Littré son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres presque aussitôt après la publication du premier volume ; c'est en effet dès le 22 février 1839 que Littré obtint cette consécration à laquelle avait beaucoup contribué le grand helléniste Letronne, professeur au Collège de France et illustre épigraphiste.

Quant à la traduction, elle est telle qu'on pouvait l'attendre d'un homme qui était à la fois excellent helléniste et connaisseur incomparable de la langue française. Toutes les traductions, même les meilleures, sont à refaire un jour, quand ce ne serait qu'en raison des changements mêmes de la langue dans laquelle on traduit, et puis aussi pour tenir compte des progrès survenus dans l'établissement du texte. Les deux raisons valent pour l'*Hippocrate* de Littré, mais surtout, la prodigieuse transformation de la médecine intervenue depuis l'époque où il vivait a pour résultat d'interposer parfois (moins souvent qu'on ne pourrait le croire) entre le médecin

antique et nous, une gène supplémentaire. C'est surtout vrai de ses commentaires médicaux, mais quelquefois aussi de ses traductions. Il n'abuse pas des mots techniques quand il traduit, et il ne faut pas en abuser, quand il s'agit de traduire une langue dont la plupart des termes, même les plus techniques, étaient intelligibles au public grec non spécialisé. L'un des pièges, bien aperçu de Littré, est de transcrire en français tel mot grec que notre langage médical a adopté dans un sens technique pour désigner tout autre chose que le véritable sens du mot grec. Littré est attentif à cela, mais pas toujours. Autre danger : prêter au médecin grec des pensées qu'il ne peut avoir, et ce danger s'est accru pour nous dans la mesure même où certaines connaissances médicales sont aujourd'hui répandues dans le grand public et risquent de venir machinalement sous notre plume. Il faut donc traduire très simplement en essayant avant tout de dire ce que l'auteur ancien a réellement dans l'esprit, et renvoyer en note (car il faut beaucoup de notes) ce que la médecine moderne est en mesure de dire sur les cas décrits et les idées exprimées par l'auteur ancien. Tâche qui se présente dans des conditions tout autres qu'au temps de Littré, même s'il a souvent travaillé dans le même esprit (par exemple, quand il eut l'idée de chercher des observations de maladies des pays chauds pour les comparer aux observations de tel médecin hippocratique).

Le lecteur moderne, médecin ou non, sent particulièrement en présence de la collection hippocratique le besoin d'être guidé pour savoir ce qui est d'Hippocrate et ce qui n'est pas de lui, et Littré a construit toute son édition autour de ce problème-là. Œuvres qui sont d'Hippocrate, œuvres plus ou moins proches d'Hippocrate ensuite ; puis on s'éloigne d'Hippocrate de plus en plus, pour finir par ce qui est sûrement plus récent que lui, ou qui n'est même pas cité par les critiques anciens, ou qui est sûrement apocryphe. Si agréable qu'il soit de trouver les traités ainsi disposés, et si raisonnables, si satisfaisantes pour l'esprit que soient les raisons d'après lesquelles Littré se décide, il s'en faut de beaucoup qu'on puisse aujourd'hui les accepter comme une solution définitive de la question hippocratique. L'attitude actuelle des érudits est de supprimer provisoirement cette difficile question. Si le grand savant allemand Wilamowitz a pu écrire que dans toute la collection hippocratique il n'y a pas une ligne dont on puisse être sûr qu'elle soit d'Hippocrate, il faut tout de suite compenser ce scepticisme désespérant en ajoutant que dans la collection hippocratique il y a sûrement beaucoup de pages qui sont vraiment d'Hippocrate ; mais c'est pour retomber tout de suite dans le désarroi en avouant que nous ne savons pas lesquelles. Toutes les tentatives faites pour résoudre la question, soit à partir d'un texte de Platon (*Phèdre* 270 c), soit à partir d'un papyrus qu'on appelle l'*Anonyme de Londres*, ont abouti à des impasses. L'attitude estimée aujourd'hui raisonnable est d'étudier à fond chaque traité en évitant de prononcer le nom d'Hippocrate, et en espérant que, lorsqu'on les connaîtra bien tous à fond, la question hippocratique se trouvera résolue d'elle-même. Mais je crois bien que la question est sur le point de bouger quelque peu et qu'on se mettra peut-être bientôt à dire une fois de plus que les sceptiques auront été des gobe-mouches.

Il est certain que l'évolution, tant de la philologie que de la médecine, rend nécessaire de refaire l'œuvre de Littré, et l'on y travaille, tant par des éditions savantes de détail portant sur tel ou tel traité que par des éditions d'ensemble, comme l'admirable *Corpus medicorum graecorum* de Berlin qui se propose de nous fournir en totalité l'immense littérature médicale grecque, ou comme l'*Hippocrate* de notre collection Budé qui en est à ses tout premiers volumes. Mais en raison même des exigences nouvelles auxquelles il faut satisfaire (encore n'ai-je pas parlé des problèmes posés par les traductions arabes ; et j'aurais bien dû parler aussi des traductions latines, ne fût-ce que pour rendre hommage à la belle découverte par Littré du traité des *Semaines* dont le texte grec est perdu), qu'il est absolument impossible d'aller vite et que ceux, dont je suis, qui sont engagés dans de tels projets nécessairement collectifs sont assurés de n'en point voir la fin. C'est donc pendant de longues années encore que l'*Hippocrate* de Littré conservera sa valeur et son privilège en tant que seul Hippocrate complet. Il eut, en outre, longtemps une énorme valeur bibliophilique, car il était devenu introuvable. Une maison d'édition hollandaise, Hakkert à Amsterdam, l'a reproduit il y a juste vingt ans en réimpression anastatique, dont très vite tel ou tel volume se trouvèrent à nouveau épuisés : preuve que cette réimpression correspondait à un besoin, notamment pour le premier et le dixième volumes, ce qui est encore un hommage à l'apport personnel de Littré. Si l'on se rappelle que ce travail a été fait en trente ans, par un homme qui est aussi l'auteur de l'admirable *Dictionnaire*, et qui avait aussi sur les bras un *Pline l'Ancien*, et d'autres travaux d'érudition encore, on ne trouve guère que le XVI^e siècle qui ait produit des savants et penseurs capables d'une telle somme de travail et d'une telle force de concentration. Stanislas Aquarone, qui a publié en 1959 un livre en anglais sur la vie et les travaux de Littré, cite en appendice une lettre d'un parent adressée à la fille du savant, Sophie Littré, où on le voit « dictant son *Hippocrate* » sans être gêné par les conversations de sa famille dans la même pièce, ou décidant, pour pouvoir accepter encore une nouvelle tâche, de supprimer de son emploi du temps quotidien, strictement réglé, un quart d'heure de promenade. Ce qui compte par-dessus tout, c'est que la qualité du travail est aussi remarquable que la quantité, et que l'*Hippocrate* de Littré est une œuvre de grand humaniste qui fera toujours honneur à notre pays, même si le grand public en soupçonne à peine l'existence.